

# AMNESTY INTERNATIONAL

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Index AI : PRE 01/032/2013

21 janvier 2013

### **Afghanistan. Le manquement du gouvernement à son devoir de protection mis en relief par 17 décès parmi les déplacés**

Au moins 17 personnes – dont 11 mineurs – sont mortes, de froid pour la plupart, dans des camps de personnes déplacées en Afghanistan début janvier ; ce drame souligne à quel point il est crucial et urgent de veiller à un meilleur acheminement de l'aide humanitaire durant les mois d'hiver, qui sont d'un froid glacial, a déclaré Amnesty International.

Selon des informations reçues par Amnesty International, ces décès sont survenus dans des camps situés dans les provinces de Kaboul et de Hérat. Des porte-paroles des populations touchées ont critiqué le gouvernement afghan et les organisations humanitaires internationales pour le manque de cohérence et le caractère inadéquat de l'aide prodiguée.

« Ces décès tragiques étaient évitables et montrent malheureusement à quel point la coordination de l'aide humanitaire en hiver est inadaptée aux besoins des centaines de milliers de personnes vivant dans des camps de déplacés à travers le pays », a indiqué Polly Truscott, directrice adjointe du programme Asie-Pacifique d'Amnesty International.

« Le fait que des enfants et des personnes âgées soient parmi les victimes souligne la nécessité de protéger les groupes les plus vulnérables face aux dures conditions hivernales. Il convient de donner la priorité aux personnes les plus exposées au danger pendant les mois d'hiver, telles que les enfants, les personnes âgées, les personnes handicapées et celles qui ont besoin de soins médicaux, notamment les femmes enceintes. »

L'hiver 2011/2012 fut exceptionnellement froid en Afghanistan, et plus de 100 personnes, pour la plupart des enfants, sont alors mortes dans les camps de déplacés du fait de ces conditions hivernales rigoureuses.

Amnesty International et d'autres organisations non gouvernementales (ONG) ont à maintes reprises exhorté le gouvernement afghan et la communauté internationale à faire le nécessaire pour éviter une répétition des décès tragiques de l'an dernier, notamment dans une [lettre ouverte](#) publiée le 19 octobre 2012 et signée par 30 ONG.

Amnesty International a rencontré des représentants des personnes déplacées dans un camp du district de Balkh, dans la province de Balkh (nord du pays), ainsi que dans le camp de Maslakh, dans la province de Hérat (ouest) et dans différentes structures du même type à Kaboul. Ces camps accueillent à eux seuls des milliers de personnes déplacées.

Les représentants de ces populations dans la province de Balkh ont indiqué qu'aucune forme d'aide humanitaire ne leur était parvenue en dépit de demandes répétées auprès du gouvernement et des agences internationales.

Ils ont parlé de conditions climatiques extrêmement rudes, de fortes chutes de neige, d'une absence de protection contre les éléments et de nourriture en quantité insuffisante.

Les décès sont tous survenus au cours des deux premières semaines de janvier – quatre à Hérat et 13 à Kaboul.

À Hérat, les réfugiés rentrés en Afghanistan depuis l'étranger ont reçu une assistance, mais l'aide destinée aux personnes déplacées à l'intérieur du pays aurait été bloquée à la suite de pressions exercées par le bureau du gouverneur de la province de Hérat. Il semble que les autorités locales craignent que le fait de fournir une aide aux personnes déplacées n'encourage celles-ci à rester dans les camps de façon permanente au lieu de retourner dans leur province d'origine.

« Ces décès montrent combien il est urgent de protéger l'ensemble des personnes déplacées, d'améliorer la coordination et la qualité de l'aide apportée, et d'identifier les zones où les personnes déplacées ne bénéficient d'aucune assistance. L'aide humanitaire est distribuée de manière inégale à travers le pays, ce qui s'est traduit par des difficultés disproportionnées pour les personnes déplacées dans des provinces excentrées telles que celle de Balkh ou dans plusieurs camps de Hérat » a expliqué Polly Truscott.

Des porte-paroles des personnes déplacées ont par ailleurs déclaré que les colis d'aide pour l'hiver ne contenaient pas de nourriture, tandis que le carburant fourni ne durerait pas tout l'hiver. Les emplois et autres sources de revenus étant rares, les familles déplacées manquent souvent des ressources nécessaires pour acheter nourriture et carburant en quantité suffisante.

Le nombre de personnes déplacées dans le pays, résultant de décennies de conflit, est parmi les plus élevés au monde ; le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés estime ce chiffre à 450 000, mais il est probable que cela soit bien en-deçà de la réalité.

Le gouvernement afghan élabore actuellement la politique globale qui lui manque à propos des personnes déplacées ; elle devrait reconnaître les besoins de cette population en termes de protection et d'aide humanitaire. Les efforts de soutien et de protection de ces personnes ne doivent toutefois pas se faire attendre – en particulier pendant l'hiver.

« Il est primordial d'agir dès maintenant, afin d'empêcher que d'autres décès évitables n'aient lieu cet hiver. Il faut notamment que le gouvernement et les organisations coordonnent efficacement leur action, et qu'ils distribuent dans les meilleurs délais des équipements d'urgence pour l'hiver – comme des couvertures, des vêtements chauds, des bâches, des habits, des réchauds, de l'eau, du carburant et de la nourriture », a ajouté Polly Truscott. « L'Afghanistan et ses partenaires donateurs ne doivent pas oublier que protéger la vie des personnes se trouvant dans ces camps est une obligation en vertu du droit international. »

*En février 2012, Amnesty International a publié un rapport sous le titre [Fleeing war, finding misery: The plight of the internally displaced in Afghanistan](#), consacré aux terribles conditions auxquelles est confronté le demi-million de personnes déplacées à l'intérieur de l'Afghanistan.*

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez prendre contact avec le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au Royaume-Uni ; tél. : +44 20 7413 5566 ; courriel : [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org)